



IWMC

SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS DE L'ÎLE

WASTE WATCH

Nouvelles

JUILLET 2024

VOLUME 42

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Au cours des 18 derniers mois, les Insulaires ont fait part de leurs expériences et de leurs idées sur la gestion des déchets à la Société de gestion des déchets de l'Île (SGDÎ) afin de l'aider à élaborer un plan stratégique.

Ce plan constitue une base solide pour la SGDÎ et guidera notre travail au cours des cinq prochaines années. Notre équipe vous remercie de votre participation tout au long de ce processus. Les Insulaires restent très attachés au programme Waste Watch, à la gestion responsable de notre environnement et à la préservation de notre belle province.

Nous sommes très fiers du travail que nous avons accompli ensemble au cours des 22 dernières années et nous nous réjouissons de poursuivre ce travail avec les résidents et les entreprises de l'Île. Pour consulter le plan stratégique de la SGDÎ, veuillez visiter le site www.iwmc.pe.ca/strategic-plan ou scanner le code QR ci-dessous.

Au nom de toute notre équipe, nous vous souhaitons un été agréable et en toute sécurité à l'Île-du-Prince-Édouard.

Karen MacDonald



Changements à venir pour les collectes de nettoyage des déchets d'automne et de printemps



En novembre, nous améliorerons la façon dont nous collectons vos déchets pendant le nettoyage. Auparavant, les déchets étaient collectés pendant une semaine, entre deux semaines de nettoyage du compost. Désormais, le nettoyage des déchets aura lieu les jours de collecte des déchets (bacs noirs) prévus en novembre et en mai.

Les déchets collectés doivent toujours être déposés en bordure de trottoir avant 7 h pour garantir la collecte.

Note: Il n'y a pas de changement en ce qui concerne le nettoyage du compost et des débris de cour.

Vous trouverez ci-dessous les consignes de nettoyage :

- ✓ Chaque article ne doit pas dépasser une longueur de quatre (4) pieds dans n'importe quelle dimension
- ✓ Chaque article ne doit pas dépasser cinquante (50) livres (22 kg)
- ✓ Les articles plus volumineux peuvent être coupés/pliés pour respecter ces lignes directrices
- ✓ Plusieurs articles peuvent être regroupés (lorsque c'est possible), mais le regroupement doit toujours respecter les lignes directrices
- ✓ Les feuilles peuvent être placées dans des bacs de compost, des contenants rigides ou des sacs en papier
- ✓ Les déchets peuvent être déposés dans des bacs à déchets, des contenants rigides ou des sacs en plastique transparent

Certains objets ne sont jamais ramassés en bordure de rue, par exemple :

- ✗ Les feuilles dans des sacs en plastique
- ✗ Les déchets ménagers dangereux (nettoyants, pesticides, etc.)
- ✗ Les articles de plus de cinquante (50) livres (22 kg) ou de plus de quatre (4) pieds de long, toutes dimensions confondues
- ✗ Les appareils qui contiennent des substances appauvrissant la couche d'ozone (fréon, etc.) ou ne répondant pas aux directives ci-dessus
- ✗ Les pneus

Pour obtenir la liste complète des directives relatives au nettoyage du printemps et de l'automne, veuillez consulter notre site Web : iwmc.pe.ca



Questions de la communauté

Nicole de Kensington demande :

« Pourquoi ne puis-je pas mettre mes déchets dans des sacs blancs? Mes déchets ont été rejetés à cause des sacs que j'achète. »

Réponse :

Veiller à ce que les Insulaires utilisent les sacs appropriés pour leurs déchets est un aspect essentiel du programme Waste Watch.

Il est important de se rappeler que pour les déchets et le compost, « il est préférable de ne pas utiliser de sacs », mais si vous souhaitez utiliser un sac, voici les directives importantes à suivre.

Déchets :

Les déchets doivent être placés dans des sacs clairs et transparents. Les déchets placés dans des sacs blancs, noirs ou colorés seront rejetés en bordure de route.

Pourquoi? Les sacs clairs et transparents permettent aux éboueurs d'inspecter le contenu et de s'assurer que le tri est bien fait. En outre, les sacs transparents contribuent à la santé et à la sécurité des éboueurs et des employés de nos installations en réduisant les blessures causées par des objets dangereux tels que les aiguilles.

Recyclage :

Le recyclage (sacs bleus no 1 et no 2) doit être placé dans des sacs bleus transparents.

Pourquoi? Les sacs transparents permettent aux éboueurs d'évaluer le contenu pour s'assurer qu'il est correctement trié et qu'il ne présente pas de danger. Le bleu des sacs est universellement reconnu comme une couleur de recyclage, ce qui aide les éboueurs à distinguer les matières recyclables des déchets ou du compost.

Compost :

Les Insulaires peuvent utiliser des boîtes en carton ou des sacs en papier brun pour emballer leurs produits compostables avant de les placer dans leur bac vert.

Si vous utilisez un sac compostable, les matières organiques doivent être placées dans un sac compostable approuvé par la SGDÎ.

Comment pouvez-vous être sûr que le sac que vous avez acheté est approuvé pour l'utilisation pour la SGDÎ? L'un de ces logos doit figurer sur les sacs : imprinted on the bags:



LES INSULAIRES SE SONT EXPRIMÉS ET LA SGDÎ LES A ÉCOUTÉS

À la suite de la consultation et de l'apport des résidentes et résidents de l'Île, des parties prenantes et autres, la SGDÎ est fière de présenter son plan stratégique qui contribuera à orienter l'avenir de la gestion des déchets à l'Île-du-Prince-Édouard.

Consultez notre site Web ou scannez le code QR pour voir le plan.

Si vous souhaitez recevoir une copie du plan stratégique par courrier, veuillez contacter notre service à la clientèle.



www.iwmc.pe.ca/strategic-plan

Habitez-vous sur une allée ou un chemin privé?

Si c'est le cas, l'allée ou le chemin privé doit être correctement entretenu pour permettre au véhicule de collecte d'y accéder.

Pour permettre le passage des véhicules de collecte, un chemin doit :

- ✿ ne pas être obstrué par tout obstacle susceptible de gêner le passage du véhicule de collecte;
- ✿ disposer d'un espace approprié pour que les camions de collecte puissent tourner au besoin (par exemple, cul-de-sac);
- ✿ être lisse avec une surface est suffisamment résistante pour supporter des camions très lourds;
- ✿ avoir une surface relativement sèche.

Si l'accès n'est pas possible, les bacs et les articles recyclables doivent être placés en bordure du chemin accessible le plus près pour la collecte.

Vous vous demandez si votre chemin est praticable? Communiquez avec la SGDÎ pour que nous procédions à une évaluation. Après de la pluie ou de la neige abondante, les chemins de terre peuvent être impraticables à cause de la boue, et les chauffeurs des camions devront évaluer l'accès au moment de la collecte.

Avez-vous l'application Recycle Coach?

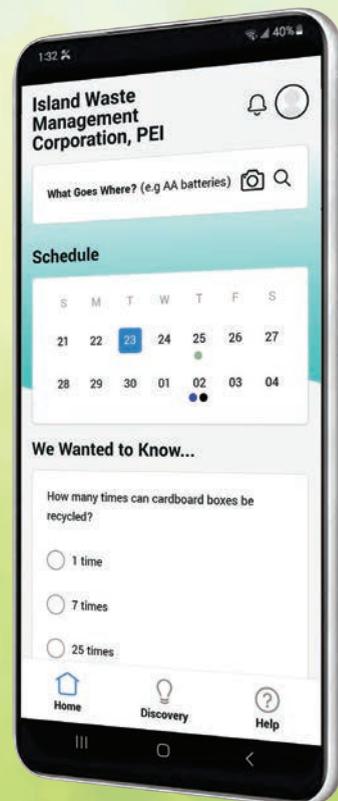


L'application est **GRATUITE** et peut être téléchargée sur votre appareil intelligent (téléphone mobile ou tablette).

Elle offre :

- ✿ un accès pratique aux calendriers de collecte
- ✿ des rappels sur votre appareil intelligent pour savoir quand placer vos bacs et vos matières recyclables en bordure de rue
- ✿ un guide de tri interactif facile à utiliser;
- ✿ et plus encore!

Téléchargez l'application dès aujourd'hui et ne manquez plus aucune collecte ni aucune notification de la SGDÎ.



CENTRES DE COLLECTE WASTE WATCH (CCWW)

RÉGION/SITE	ÉTÉ		HIVER	
PRINCE-OUEST : Brockton 2202, ch. Dock, route 150	8 h à 16 h 30	Lundi Mercredi Vendredi	8 h à 16 h 30	Lundi Mercredi Vendredi
	8 h à 12 h 30	Samedi	8 h à 12 h 30	Samedi
PRINCE-EST : Installation de gestion des déchets de Prince-Est Wellington Centre 29786, route 2	7 h à 16 h 30	Lundi - Vendredi	8 h à 16 h 30	Lundi - Vendredi
	7 h à 12 h 30	Samedi	8 h à 12 h 30	Samedi
CENTRALE : New London 10142, route 6	8 h à 16 h 30	Lundi Mardi Jeudi	8 h à 16 h 30	Mardi Jeudi
	8 h à 14 h	Samedi	8 h à 12 h 30	Samedi
CAPITALE : GFL Environmental 8, crois. Superior, Charlottetown	7 h à 17 h	Lundi - Vendredi	7 h à 17 h	Lundi - Vendredi
	7 h à 14 h	Samedi	7 h à 14 h	Samedi
EST : Dingwells Mills 100, ch. Selkirk, route 309	8 h à 16 h 30	Lundi Mercredi Vendredi	8 h à 16 h 30	Lundi Mercredi Vendredi
	8 h à 12 h 30	Samedi	8 h à 12 h 30	Samedi
EST : Murray River 378, ch. Cape Bear, route 18	8 h à 16 h 30	Mardi Jeudi Samedi	8 h à 16 h 30	Mardi Jeudi Samedi

VEUILLEZ VISITER iwmc.pe.ca POUR PLUS D'INFORMATION

COORDONNÉES

Vous pouvez imprimer des guides de tri et des calendriers de collecte à partir de notre site Web ou vous en procurer à votre hôtel de ville ou à un centre Accès Î.-P.-É. Une version anglaise est également disponible.



iwmc.pe.ca



1-888-280-8111

Also available in English.

GUIDE DE TRI

Service à la clientèle : 1-888-280-8111
Guide de tri en ligne : iwmc.pe.ca/sort

RECYCLABLES

SAC BLEU N° 1



UTILISEZ DES SACS BLEUS TRANSPARENTS SEULEMENT!

- Les matières recyclables doivent être propres et sèches.
- Assurez-vous que les sacs bleus sont bien attachés.

SAC BLEU N° 2



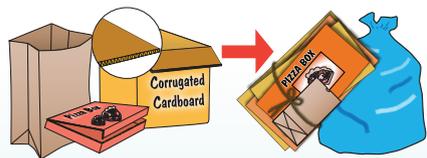
Plastiques ayant les symboles :



ALUMINIUM

MÉTAL

PLACEZ LES ARTICLES INDICÉS CI-DESSOUS À CÔTÉ DE VOS SACS BLEUS



SACS EN PAPIER ET CARTON ONDULÉ
(aplati et empaquetés)

GROS ARTICLES DE MÉTAL

- ✓ articles multiples en paquets (mâts de tente, tringles à rideaux, etc.)
- ✓ pas plus de 4 pieds et de 50 livres
- ✓ démonter les gros articles
- ✗ pas de bouteilles ni de réservoirs de propane; pas d'articles contenant des substances appauvrissant la couche d'ozone (ex. fréon)

COMPOST



Déchets alimentaires (y compris les os et les coquilles)



Papiers souillés par la nourriture, serviettes en papier, mouchoirs, sacs en papier pour aliments, papier d'emballage (non métallique/non brillant)



CONSEIL :
SERVEZ-VOUS DE BOÎTES DE CARTON VIDES POUR RAMASSER LES RESTES DE NOURRITURE



Marc de café et filtres, sachets de thé, débris de cour et de jardin

IL EST PRÉFÉRABLE DE NE PAS UTILISER DE SACS!

- Si vous devez utiliser des sacs :
- ✓ il est préférable d'utiliser des sacs en papier
 - ✓ les sacs compostables doivent être identifiés par



✗ NE PAS UTILISER DE SACS EN PLASTIQUE



**PAS DE plastique
PAS DE métal
PAS DE verre
DANS LE BAC À COMPOST**

DÉCHETS

Plastiques non recyclables sans symboles ou avec les symboles



IL EST PRÉFÉRABLE DE NE PAS UTILISER DE SACS!

- Si vous devez utiliser des sacs :
- ✓ utilisez des sacs transparents
 - ✗ pas de sacs bleus
 - ✗ pas de sacs en papier
 - ✗ pas de sacs opaques



N'UTILISEZ PAS de sacs opaques

MATIÈRES

EXCÉDENTAIRES :

Lorsque votre bac est plein, les éboueurs accepteront jusqu'à **DEUX** contenants ouverts rigides, sacs supplémentaires ou gros articles placés **À CÔTÉ** du bac approprié. Si vous avez recours à des sacs, utilisez des sacs en papier pour le **COMPOST** et des sacs en plastique clairs et transparents pour les **DÉCHETS**.
Tous les articles excédentaires, y compris les sacs additionnels et les contenants placés à côté des bacs, doivent peser moins de 50 livres et mesurer moins de 4 pieds.

ÉLIMINATION SPÉCIALE

JAMAIS RAMASSÉS EN BORDURE DE RUE

RÉSERVOIRS DE PROPANE

30 livres ou moins : Programme d'échange de réservoirs de propane ou CCWW*

Plus de 30 livres : Vendeur de propane
Cylindres : CCWW*

Pour les entreprises seulement, les cylindres sont acceptés aux CCWW et des frais d'élimination s'appliquent*



GROS MEUBLES

Les articles plus larges que **4 pieds** ou plus lourds que 50 livres sont acceptés aux CCWW* **GRATUITEMENT**

Entreprises : des frais d'élimination s'appliquent



GROS ÉLECTROMÉNAGERS

Apportez-les au CCWW* pour une élimination **GRATUITE**



PNEUS

Retournez-les au lieu d'achat ou apportez-les au CCWW*.

Les pneus sans jantes sont GRATUITS



CARTOUCHES D'IMPRIMANTE

Acceptées **GRATUITEMENT** au CCWW* et chez la plupart des détaillants en électronique. Recherchez « **Printer Cartridges** » à www.iwmc.pe.ca/sort pour plus de renseignements.



DÉCHETS DANGEREUX

RÉSIDENTS : Apportez-les au CCWW* pour une élimination **GRATUITE** – Doivent être dans le contenant original scellé. Les jerricans et les autres contenants doivent être laissés au centre de collecte avec leur contenu.

ENTREPRISES : Les entreprises doivent se débarrasser de leurs déchets dangereux par l'entremise d'une compagnie de transport de déchets dangereux. Visitez www.iwmc.pe.ca/commercial pour plus de renseignements.

- carburant (essence, kérosène, etc.)
- pesticides, herbicides, insecticides
- silicone, calfeutrage, adhésifs
- articles contenant du mercure
- aérosols (avec contenu)
- médicaments pour animaux
- produits d'hygiène et de beauté
- produits de nettoyage et plus

PROGRAMMES DE GESTION



BATTERIES D'ACCUMULATEURS AU PLOMB DE VÉHICULES

Apportez-les au CCWW* pour une élimination **GRATUITE**. Aussi acceptées au lieu d'achat ainsi qu'aux comptoirs de retour de bouteilles autorisés.

AMPOULES

Tous les types d'ampoules retirées des appareils sont acceptés **GRATUITEMENT** au CCWW*. Téléphonez à l'avance pour plus de 16 ampoules. Visitez www.productcare.org pour les lieux de dépôt et les instructions d'élimination.



MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE, MÉDICAMENTS EN VENTE LIBRE ET PRODUITS NATURELS

RÉSIDENTS : Retournez-les aux pharmacies participantes. Pour des instructions d'élimination et les lieux de dépôt, visitez www.healthsteward.ca/returning-medications

ENTREPRISES : Recherchez « Medication » à www.iwmc.pe.ca/sort

OBJETS MÉDICAUX POINTUS ET TRANCHANTS (aiguilles, seringues, lancettes, Epi-pens)

RÉSIDENTS : Procurez-vous un contenant gratuit pour objets pointus et tranchants aux pharmacies participantes. Lorsque le contenant est plein, retournez-le à la pharmacie. Pour des instructions d'élimination et des lieux de dépôt, visitez www.healthsteward.ca/returning-medical-sharps

ENTREPRISES : Recherchez « Medical Sharps » à www.iwmc.pe.ca/sort

FLUIDES AUTOMOBILES (contenants de moins de 50 litres)

Huiles, contenants et filtres; antigels pour véhicules automobiles et contenants; lubrifiants et nettoyants pour freins en aérosol. Apportez-les au CCWW* pour une élimination **GRATUITE** ou retournez-les aux installations de récupération indiquées à www.uoma-atlantic.com

PEINTURES, TEINTURES ET CONTENANTS VIDES

Apportez-les au CCWW* pour une élimination **GRATUITE**; des exceptions s'appliquent. Visitez www.productcare.org/fr pour les limites, les lignes directrices et d'autres lieux de dépôt.



PILES RECHARGEABLES ET NON RECHARGEABLES

Acceptées **GRATUITEMENT** aux CCWW*. Visitez www.appelarecyclier.ca pour les instructions d'élimination et d'autres lieux de dépôt. Les batteries e-Mobilité sont seulement acceptées chez les détaillants participants.

PLASTIQUES AGRICOLES

Les plastiques agricoles tels que les ficelles et les sacs à ensilage relativement propres et secs sont acceptés gratuitement aux centres de collecte Waste Watch. Pour une liste complète de ce qu'on peut recycler et où le faire, visitez agrireкуп.ca.



ÉQUIPEMENT ET APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Apportez-les au CCWW* pour une élimination **GRATUITE**. Téléphonez à l'avance si vous apportez plus de 25 articles. Pour des lieux de dépôt additionnels, visitez :

- Purificateurs d'air portatifs (pas les climatiseurs)
- Appareils de comptoir
- Appareils de soins personnels
- Appareils de mesure du temps et du poids
- Ordinateurs et accessoires d'ordinateur
- Téléphones et téléavertisseurs
- Téléviseurs et écrans
- Photocopieurs, imprimantes, numériseurs et équipement de bureau multifonctionnel
- Appareils audiovidéo portatifs, de maison ou de véhicule et accessoires connexes
- Lecteurs électroniques
- Systèmes de localisation GPS
- Appareils et accessoires de jeux vidéo

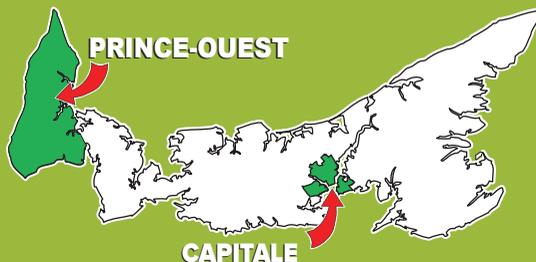


Pour une liste complète d'articles, faites une recherche dans le **guide de tri** à l'adresse www.iwmc.pe.ca/sort ou visitez www.recycleMyelectronics.ca/pei/what-can-i-recycle

*CCWW = CENTRE DE COLLECTE WASTE WATCH

CALENDRIER DE COLLECTE RÉSIDENTIELLE DE WASTE WATCH 2024

CAPITAL et PRINCE-OUEST



 = COMPOST  = DÉCHETS

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6★
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7★
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27▲	28
29	30					

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5★
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19★
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16★
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DECEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28★
29	30	31	1	2	3	4★

★ COLLECTES – JOURS FÉRIÉS :

Fête du Canada **Samedi 6 JUILLET**
 Fête du Travail **Samedi 7 SEPTEMBRE**
 Journée nationale de la vérité et de la réconciliation **Samedi 5 OCTOBRE**
 Action de grâce **Samedi 19 OCTOBRE**
 Jour du Souvenir **Samedi 16 NOVEMBRE**
 Noël **Samedi 28 DÉCEMBRE**

SUSPENSION DE LA COLLECTE DE DÉBRIS DE COUR ET DE JARDIN :

À compter du 7 octobre jusqu'à ce que le grand nettoyage d'automne soit terminé.

GRAND NETTOYAGE DE L'AUTOMNE :

Les articles doivent être déposés en bordure de rue avant 7 h aux dates spécifiées ci-dessous :

DÉBRIS DE COUR :

Lundi 4 novembre /
Lundi 18 novembre
*Les débris de cour ne seront pas nécessairement ramassés le jour de la collecte.

— DÉCHETS :
Déposez les articles à côté de votre bac à déchets le jour de collecte habituel en novembre.

Si votre matériel n'est pas ramassé, contactez la SGD à plus tard le mardi de la semaine suivante.

COLLECTE SAISONNIÈRE DES CHALETS : Du 3 JUIN au 27 SEPTEMBRE

 Service supplémentaire disponible du 20 mai au 25 octobre (moyennant des frais). Communiquez avec la SGD pour vous inscrire.

INFORMATION LES JOURS DE TEMPÊTE :

- www.iwmc.pe.ca
- 1-888-280-8111
-  at IWMC PEI



JOUR DE COLLECTE

Vous trouverez des renseignements sur la collecte des bacs et des articles recyclables de votre domicile iwmc.pe.ca (cliquez sur 'Collection Days' pour saisir votre adresse) ou en appelant au 1-888-280-8111.

CALENDRIER DE COLLECTE RÉSIDENTIELLE DE WASTE WATCH 2024

EST, CENTRALE, ET PRINCE-EST



 = COMPOST = DÉCHETS

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6★
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7★
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27▲	28
29	30					

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5★
6	7ⓧ	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19★
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4🌻	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16★
17	18🌻	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DECEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28★
29	30	31	1	2	3	4★

★ COLLECTES – JOURS FÉRIÉS :

Fête du Canada **Samedi 6 JUILLET**
 Fête du Travail..... **Samedi 7 SEPTEMBRE**
 Journée nationale de la vérité et de la réconciliation
 **Samedi 5 OCTOBRE**
 Action de grâce..... **Samedi 19 OCTOBRE**
 Jour du Souvenir **Samedi 16 NOVEMBRE**
 Noël **Samedi 28 DÉCEMBRE**

🚫 SUSPENSION DE LA COLLECTE DE DÉBRIS DE COUR ET DE JARDIN :

À compter du 7 octobre jusqu'à ce que le grand nettoyage d'automne soit terminé.

GRAND NETTOYAGE DE L'AUTOMNE :

Les articles doivent être déposés en bordure de rue avant 7 h aux dates spécifiées ci-dessous :

🌻 DÉBRIS DE COUR :

Lundi 4 novembre /
Lundi 18 novembre
*Les débris de cour ne seront pas nécessairement ramassés le jour de la collecte.

— DÉCHETS :
Déposez les articles à côté de votre bac à déchets le jour de collecte habituel en novembre.

Si votre matériel n'est pas ramassé, contactez la SGD à au plus tard le mardi de la semaine suivante.

COLLECTE SAISONNIÈRE DES CHALETS : Du 3 JUIN au 27 SEPTEMBRE

🏠 Service supplémentaire disponible du 20 mai au 25 octobre (moyennant des frais). Communiquez avec la SGD pour vous inscrire.

INFORMATION LES JOURS DE TEMPÊTE :

- www.iwmc.pe.ca
- 1-888-280-8111
- at IWMC PEI



JOUR DE COLLECTE

Vous trouverez des renseignements sur la collecte des bacs et des articles recyclables de votre domicile iwmc.pe.ca (cliquez sur 'Collection Days' pour saisir votre adresse) ou en appelant au 1-888-280-8111.